



Ville de Vineuil

PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH 2024

**Petites vacances et
mercredis 2024/2025**

(de 3 à 11 ans)



Sommaire

1/Commune de Vineuil	p.2
2/Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?	p.3
3/Construction d'un projet pédagogique	p.3
4/ Les orientations éducatives du PEDT	p.4
5/ Journée type	p.5
<i>Une journée type en accueil de loisirs maternel</i>	<i>p.5</i>
<i>Une journée type en accueil de loisirs CP/CM2</i>	<i>p.8</i>
<i>Les temps « pâquerettes » pour tous les âges</i>	<i>p.10</i>
6/Les tâches quotidiennes pour les animateurs	p.11
7/Les objectifs pédagogiques	p.12
<i>L'accueil de loisirs : un lieu de vacances</i>	<i>p.12</i>
<i>L'accueil de loisirs : un lieu de découverte et d'apprentissage</i>	<i>p.13</i>
<i>L'accueil de loisirs : un lieu sécurisant</i>	<i>p.16</i>
<i>L'accueil de loisirs : un lieu de responsabilisation</i>	<i>p.17</i>
<i>L'accueil de loisirs : un lieu pour les familles</i>	<i>p.19</i>
<i>L'accueil de loisirs : un lieu favorisant l'accueil de personnes en situation de handicap</i>	<i>p.20</i>
9/Le Rôle de chacun.	P.21
10/ Evaluation du projet pédagogique.	P.23
11/Evaluation des objectifs	p.24
12/ Fonctionnement	p.25
13/ thème	p.26

1/La commune « VINEUIL »

Situation géographique

Commune de la rive gauche de la Loire, Vineuil est une commune urbaine d'arrondissement appartenant communauté d'agglomération de Blois.

Deuxième commune de l'agglomération, Vineuil s'impose comme une commune importante dont le rayonnement s'étend au-delà de son propre canton.

La commune est idéalement située au carrefour de grands axes reliant urbain, économique et tourisme du département et de la région.

La Loire borde la commune au nord, la forêt de Russy au sud. Le Cosson la traverse. Vineuil comprend 7944 habitants sur 2234 hectares de superficie ce qui représentent 298 habitants au km². La ville est composée de plusieurs quartiers : le bourg, les noëls, les 4 vents, et la zone industrielle.

Vineuil est limitrophe de sept communes, la Chaussée Saint Victor, Saint Claude de Diray, Huisseau sur Cosson, Cellettes, Mont près Chambord, Montlivault et Saint Gervais la Forêt.

Equipements et services

Les établissements scolaires

- ✓ 2 écoles primaires publiques
- ✓ 2 écoles maternelles publiques
- ✓ 1 école élémentaire privée
- ✓ 1 collège public
- ✓ 1 collège privé

Equipements sportifs, culturels et socioculturels

- ✓ 2 gymnases
- ✓ 1 complexe sportif : terrains de football, dojo, tennis de table
- ✓ 1 centre culturel : bibliothèque, radio amateur, diverses salles pour les associations
- ✓ 1 salle des fêtes
- ✓ Accueil jeune, PIJ

Services de proximité

- ✓ Pharmacies
- ✓ Boulangeries
- ✓ Bureaux de tabac presse
- ✓ Banques
- ✓ Boucher/charcutier
- ✓ Poissonnerie
- ✓ Auto-écoles
- ✓ Fleuristes
- ✓ La poste
- ✓ Supermarchés
- ✓ Coiffeurs

Vineuil se situe à proximité d'une grande ZAC avec tous commerces

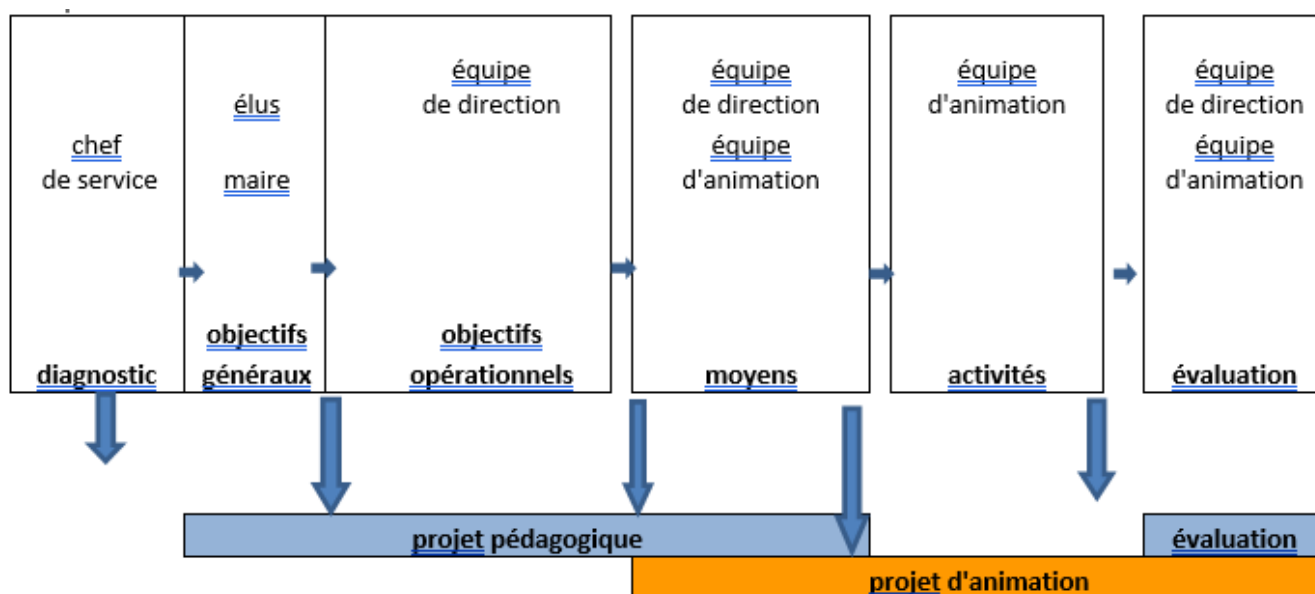
2/Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique découle directement du projet éducatif émanant de l'organisateur c'est-à-dire la mairie de Vineuil. A partir des intentions éducatives définies par la commune, le responsable de l'accueil de loisirs travaille avec l'équipe d'animation autour d'objectifs pédagogiques auxquels sont associés des moyens.

L'équipe pédagogique doit se poser la question suivante : **comment atteindre ces objectifs ?**

Le projet pédagogique est la base de travail de l'équipe encadrante. Il peut être modifié fréquemment.

3/Construction d'un projet pédagogique



4/ Les orientations éducatives du PEDT

Le projet éducatif de l'accueil de loisirs de Vineuil découle directement de la politique jeunesse de la commune.

Cette politique comporte 5 orientations, le projet éducatif de l'accueil de loisirs décrit les objectifs éducatifs relatifs à chacune de ces orientations.

1.1. Développer les notions d'autonomie, de responsabilité et d'organisation

- ✓ Faire connaître les droits et leurs devoirs aux enfants, aux jeunes et aux adultes ;
- ✓ Amener les enfants, les jeunes et les adultes à faire des choix et à les assumer ;
- ✓ Apprendre à l'enfant, au jeune et à l'adulte à suivre des règles de vivre ensemble, basées sur le respect d'autrui et de l'environnement, dans le respect des spécificités des différents temps d'accueil (accueils périscolaires et extrascolaires). L'adulte ayant un rôle d'exemplarité ;
- ✓ Inciter l'enfant, le jeune et l'adulte à s'investir dans la mise en place de projets.

1.2. Promouvoir l'égalité des chances dans l'accès aux activités municipales

- ✓ Proposer des activités qualitatives et diversifiées, permettant aux enfants et aux jeunes de découvrir des activités sportives, artistiques, culturelles et scientifiques ;
- ✓ Favoriser l'accès des enfants, des jeunes et des adultes aux cultures numériques par l'utilisation de supports ad hoc ;
- ✓ Initier des actions de formation et de prévention en direction des enfants, des jeunes et des adultes.

1.3. Favoriser l'épanouissement personnel et collectif, dans le respect de l'intégration de tous et de l'acceptation de la différence

- ✓ Accueillir les enfants, les jeunes et les adultes de tous milieux sociaux et culturels ;
- ✓ Faciliter la mixité filles/garçons dans les activités ;
- ✓ Combattre les préjugés et discriminations sexistes, racistes, etc. ;
- ✓ Permettre l'accès des activités aux enfants, aux jeunes et aux adultes en situation de handicap.

1.4. Mettre en place la concertation, dans le souci de cohérence et de complémentarité¹

- ✓ Organiser des temps de préparation, de régulation et de bilan entre les différents acteurs du temps du public ;
- ✓ Partager une réflexion, construire ensemble les interventions ;
- ✓ Renforcer la cohérence d'intervention des différents acteurs dans un souci de complémentarité ;
- ✓ Veiller à donner du sens à l'action des adultes.

1.5. Accompagner la fonction parentale

- ✓ Informer et consulter les familles ;
- ✓ Mettre en place les conditions d'échange avec les familles : accueil, posture, adaptation des temps de rencontre (disponibilité, rencontres formelles/informelles, etc.).

¹ La **complémentarité éducative** s'entend comme :

- une réflexion sur les différents temps de l'enfant, afin qu'ils ne s'opposent pas les uns aux autres, mais s'apportent mutuellement ;
- l'inscription du travail de tous les acteurs éducatifs dans une démarche partenariale, en cohérence et concertation, et non de manière isolée.

5/JOURNÉE TYPE



Un animateur référent de l'accueil de 7h30 à 9h un animateur descend toutes les 30 minutes ouvrir le portail. Celui-ci pointe les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. Il doit noter sur un cahier les informations (autorisation, décharge, départ anticipé). Diriger, rassurer, renseigner les parents et enfants.

A son arrivée, un 2^{ème} animateur vient renforcer l'accueil des enfants.

Les autres animateurs jouent avec les enfants, les rassurent, veillent à la sécurité.

Une journée type en accueil de loisirs maternels PS/GS

7h30-9h00 : temps d'accueil individualisé et collectif

Ouverture du portail 7h30/8h/8h30/9h

8h15 : les enfants vont dans différentes salles

Accueil des enfants à la porte

- ✓ Aller au-devant des parents et se faire repérer d'eux
- ✓ Lavage des mains en arrivant
- ✓ Prendre le temps de discuter et être à l'écoute des parents et des enfants
- ✓ Proposer aux enfants des petites activités (coloriage, jeux de sociétés, lecture ...)
- ✓ Vérifier les enfants au fur et à mesure qu'ils arrivent sur la tablette
- ✓ Noter les informations (décharges, départ anticipé...) sur un cahier
- ✓ Les parents peuvent déposer avec les doudous dans le dortoir et manteau dans le couloir.
- ✓ Lavage des mains avant le regroupement

8h50 rassemblement des enfants (avec par exemple une musique)

9h00-9h30 : temps de présentation de la journée

Avant le temps de présentation :

- ✓ *Responsabiliser tous les enfants à travers le rangement ludique (ex : musique de rangement)*
- ✓ *Rassembler les enfants et vérifier la cohérence entre les effectifs sur le listing et les effectifs réels.*
- ✓ *Passage aux toilettes par groupe avec toujours un animateur pour aider les enfants (besoins, tirer la chasse, lavage des mains + couche ...) avant le début d'activité*

- ✓ *Présentation des règles de vie de manière ludique et compréhensible de tous*
- ✓ *Amener les activités de façon ludique (en histoire, en musique...) et avec un exemple non fini*
- ✓ *Temps de discussion avec les enfants sur les activités qu'ils aimeraient ou non réaliser.*

09h30 : début des activités

Animer de nouvelles activités :

- ✓ *Proposer diverses activités ludiques en rapport avec le thème permettant aux enfants d'avoir le choix*

Mise en place d'activités du type :

- ✓ *Scientifiques et nature (les changements d'état d'un liquide, la décomposition des rayons du soleil ...)*
- ✓ *Manuelles (créations multiples...)*
- ✓ *Expressions (création de spectacles, activité corporelle, mime...)*
- ✓ *Sportives (initiation à un sport, olympiades, jeux collectifs, grands jeux...)*
- ✓ *Culturelles (découvertes de la région ou des alentours, conteuse...)*
- ✓ *Organiser des sorties à la journée ou la ½ journée*
- ✓ *Sortir du cadre de l'accueil de loisirs*

Faire tourner les enfants sur trois petites activités

10h45 : fin des activités, rangement et passage aux WC (se laver les mains + réaliser le changement de la couche si besoin)

Signalisation de la fin de l'activité

- ✓ *Rangement du matériel et des salles avec les enfants*
- ✓ *Temps libre où les animateurs jouent avec les enfants s'ils le demandent*
- ✓ *Rassemblement des enfants pour un retour au calme (ex : lecture)*
- ✓ *Passage aux toilettes (besoins, tirer la chasse, lavage des mains...)*
- ✓ *Départ pour la cantine en jeu (lecture du menu, chanson...)*

11h45 : repas (se laver les mains + réaliser le changement de la couche si besoin)

- ✓ *Arrivée au restaurant en toute politesse et dans le calme,*
- ✓ *Les enfants s'assoient puis passent au self*
- ✓ *Pour le rab, passage au self*
- ✓ *Les enfants se relèvent par table (l'animateur appelle les tables) pour venir chercher le plat.*
- ✓ *Le fromage et le dessert sont servis par les animateurs. (En fonction du fromage et dessert sinon self)*
- ✓ *Les animateurs aident les enfants et mangent avec les enfants*

- ✓ Désignation d'un chef de table pour favoriser l'autonomie (pour l'eau)
- ✓ Les enfants regroupent les assiettes, couverts et verres au milieu de la table et aident au débarrassage.
- ✓ Les grizouilles (sieste) partent à la sieste.
- ✓ Même les plus petits pourront avoir un couteau
- ✓ Les enfants et les animateurs goûtent à tout, même en petite quantité

13h00 : sieste ou temps calme (se laver les mains + réaliser le changement de la couche si besoin)

Sieste pour les PS/MS :

- ✓ Passage aux WC, vérification des pipis avant d'aller au lit
- ✓ Lits étiquetés au nom de l'enfant avec 1 drap par enfant et par cycle afin de limiter la propagation des microbes et des poux
- ✓ Rangement des doudous et tétines au dortoir (si possible le matin avec les enfants)
- ✓ Faire une décoration du dortoir (tête de lit, guirlandes lumineuses...) Aménagement reposant, zen et rassurant.
- ✓ Coucher avec les doudous en musique ou en histoire
- ✓ Rotation des pauses pour les animateurs
- ✓ Au-delà de 40 min de sieste (si l'enfant ne dort pas) il peut se lever
- ✓ Pour les enfants levés, préparer un temps calme dans la salle en face (feuilles, crayons, livres, dinette ...) jusqu'à 14h puis début des activités
- ✓ Tenir un cahier ou autre de suivi de sieste pour informer les parents le soir

14h00 : activités GS et PS/MS avec réveil échelonné des enfants (se laver les mains)

- ✓ Présentation des activités avec un modèle non terminé si possible
- ✓ Intégrer s'ils le veulent, les enfants qui se réveillent à l'activité en cours après qu'ils soient rhabillés, passés aux WC
- ✓ Réveil des derniers enfants au plus tard à **15h45**

16h20 : goûter (se laver les mains + réaliser le changement de la couche si besoin)

- ✓ Pas forcément toujours au même endroit
- ✓ Rassemblement des enfants au lieu du goûter

- ✓ *Distribution du goûter dans le calme et avec politesse*
- ✓ *Goûter commun de temps en temps*
- ✓ *Penser aux échantillons (quand on fait de la cuisine) et température du frigo*

17h00-18h30 : accueil du soir encadré.

Ouverture du portail 17h/17h30/18h/18h30

- ✓ *Expliquer aux parents comment s'est passée la journée de leur enfant et ce qu'il a réalisé*
- ✓ *Vérifier que la personne qui vient chercher l'enfant est autorisée*
- ✓ *Etre attentif à ce que l'enfant n'oublie pas ses affaires*
- ✓ *Exposition des créations des enfants*
- ✓ *Panneau d'information (menu, planning, aujourd'hui/demain...)*

Une journée type en accueil de loisirs primaire du CP au CM2

7h30-9h00 : temps d'accueil individualisé et collectif

Ouverture du portail 7h30/8h/8h30/9h

Accueil des enfants à la porte

- ✓ *Lavage des mains en arrivant*
- ✓ *Aménager des espaces*
- ✓ *Proposer des activités adaptées*
- ✓ *Accueillir les enfants et les parents avec le sourire et leur expliquer la journée.*
- ✓ *Récolter les informations liées aux enfants sur un cahier, pour l'accueil du soir (autorisation, décharge, départ anticipé)*
- ✓ *8h15 on sépare les groupes pour avoir moins d'enfants dans les salles d'accueil*

09h15 : regroupement des enfants dans la salle d'accueil pour la présentation du thème et des activités. (Se laver les mains)

- ✓ *Instaurer un hymne, ou une énigme*
- ✓ *Musique de rassemblement des enfants*
- ✓ *Présenter les activités de façon originale (par l'animateur référant d'accueil)*

09h30 -11h30 : activités (rangement compris) (se laver les mains tout dépend de l'activité, cuisine, peinture)

- ✓ *Fin d'activité, rangement avec les enfants.*
- ✓ *Ranger les salles et le matériel de manière ludique (attention au lavage du petit matériel)*

11h30

- ✓ Veiller que tous les enfants soient passés aux sanitaires
- ✓ Laver les mains à la cantine

12h : repas

Chaque tranche d'âges se retrouve dans sa salle de restaurant scolaire et suit le fonctionnement.

13h-14h : temps libre encadré et organisé avec les zigotos (se laver les mains)

- ✓ 45 minutes de jeux à l'extérieur ou à l'intérieur
- ✓ Organiser un rituel pour entrer en temps d'après repas
- ✓ Jouer avec les enfants
- ✓ Rassemblement à 13h45.
- ✓ Pour les règles de ce temps, les animateurs doivent se mettre d'accord en amont.

13h45 : Retour au calme sur les canapés, présentation des activités

14h : activité par tranche d'âge ou sortie (se laver les mains)

16h : fin d'activités, rangement (se laver les mains)

- ✓ Ranger les salles et le matériel de manière ludique (attention au lavage du petit matériel)

16h20 - 17h : goûter

- ✓ Donner la parole aux enfants sur le ressenti de la journée
- ✓ Echantillons
- ✓ Moment d'échange avec les enfants

17h-18h30 : accueil échelonné encadré et organisé

Ouverture du portail 17h/17h30/18h/18h30

- ✓ Orienter les familles vers les expositions
- ✓ Transmettre les informations aux familles
- ✓ Vérifier les informations du matin (autorisation, décharge, départ anticipé)
- ✓ S'assurer que les enfants repartent avec tout leur vêtement

Les temps pâquerettes pour tous les âges

- ✓ Ce temps peut se faire une fois par semaine matin ou après-midi, tous ensemble ou pas

Définition :

Se servir de ce que font les enfants pour les améliorer en une activité.

Proposition n°1 : laisser les enfants libres, les observer et leur proposer de développer l'activité.

Proposition n°2 : durant la semaine, l'animateur a observé et entendu des envies des enfants. Il propose l'activité en lien.

Exemple :

- ✓ Les enfants jouent au « foot », on leur propose
 - De créer un tournoi /équipes
 - Des fanions
- ✓ Ils jouent dans le sable
 - Parcours de billes
 - Château de sable
- ✓ L'enfant qui lit
 - Coin lecture sous parasols
 - Créer une bibliothèque
- ✓ Ils jouent à la marchande
 - On leur propose de créer plusieurs magasins

6/ Les tâches quotidiennes pour les animateurs

7H20-17h20	8h15-18h15	8h40-18h40
<p>La veille :</p> <p>penser à prendre les clefs</p>	En arrivant	En arrivant
<p>En arrivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aller chercher les tablettes. • Ouvrir toutes les portes • Vérifier que le ménage est fait • Descendre les chaises des tables, et les fauteuils <p>• Préparation Goûter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aller dire bonjour à tout le monde 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller dire bonjour à tout le monde • Fermer la porte d'entrée animateurs (en s'assurant d'être le dernier arrivé)
Après le goûter	Après le goûter	Après le goûter
<ul style="list-style-type: none"> • Apporter la vaisselle au restaurant scolaire • Penser à aller dire au revoir à tout le monde 	<ul style="list-style-type: none"> • Laver les tables • Rangement de la salle un minimum • Ranger les salles d'activité (mettre les chaises sur les tables, coup de balai si besoin, ...) • Aller au tri avec des enfants • Ranger le coin café • Arroser le jardin avec les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Finir de ranger la salle d'accueil • Fermer les fenêtres/ éteindre les lumières • Aller fermer le portail (prim' portail mini bus / mat' portail entrée parent) • Pensez aux clefs pour le lendemain • Ranger la salle anim' • Tirer les chasses d'eau

7/Les objectifs pédagogiques



L'accueil de loisirs : un lieu de « vacances »

Les enfants sont à l'école et à l'accueil de loisirs dans les mêmes locaux. Il faut donc enlever toutes traces d'école. (Uniquement l'été)

Au centre, ils ont le droit de s'asseoir sur la table lors des explications, ils ont le droit de décorer les murs, les vitres, de transformer la cour extérieure en jungle...

A eux de prendre possession des lieux, et à nous de définir les règles négociables et non négociables, tout en instaurant un climat de confiance, de sécurité et de respect.

1 - Accueillir l'enfant dans un espace de vacances

- ✓ Créer des coins (coin lecture, coin poupées, coin kaplas...)
- ✓ Créer une décoration par rapport au thème (décoration des salles et des extérieurs)
- ✓ Accueillir l'enfant avec dynamisme, bonne humeur et déguisement
- ✓ Mise en scène originale pour le lancement des activités.

2 - Créer une ambiance « vacances » au sein du centre

- ✓ En instaurant un hymne ou une chanson en accord avec le thème
- ✓ En laissant l'enfant choisir son activité
- ✓ En demandant aux animateurs de se déguiser
- ✓ En créant des ateliers maquillages
- ✓ En créant une salle « bien-être »
- ✓ Goûter à thème
- ✓ En instaurant des matinées ou après midi « Pâquerette » (Etre à l'écoute des enfants, rebondir sur leur envie, improviser des animations après avoir recenser leur souhait,)

L'accueil de loisirs : un lieu de découverte et d'apprentissage

L'enfant a besoin qu'on le laisse expérimenter des choses, d'apprendre à son rythme et à sa façon.

Il a le droit de se tromper.

Au centre, l'enfant est là pour se découvrir, découvrir les autres. Faire et apprendre à vivre avec les autres, ou encore faire découvrir aux autres.

Le centre est un lieu d'échange entre les compétences des enfants et celles des animateurs.

Par rapport à l'animateur :

I. Sensibiliser les animateurs sur les attitudes à adopter face au travail en équipe.

Mise en place d'une réflexion en équipe sur l'attitude permettant que chaque animateur puisse trouver sa place dans l'équipe.

- ✓ Etre animateur c'est savoir se positionner en tant qu'adulte
- ✓ Instaurer des rituels (surtout mettre l'accent sur le respect, les enfants sont là pour passer de bonnes vacances)
- ✓ Entretenir une grande cohésion d'équipe, afin de faciliter les dialogues (accepter les conseils et les remarques des collègues, toute remarque permet d'avancer)
- ✓ Les animateurs doivent être disponibles, de bonne humeur et souriants
- ✓ La communication est le mot clé pour une bonne cohésion d'équipe
- ✓ Prévoir des outils de communication (cahier, tableau...)
- ✓ Chaque animateur puisse exprimer en réunion et proposer des idées (bâton de parole, paper board...)
- ✓ La direction à un rôle formateur

II. Création d'un fond de documentation pour l'équipe d'animation

- ✓ Livret pédagogique
- ✓ Livres d'activités
- ✓ Listing de sites internet

Par rapport à l'enfant :

I Amener l'enfant à découvrir des activités originales

- ✓ En développant leur imagination (costumes, imaginaire, trame, décor,)
- ✓ En ne divulguant pas le prénom des animateurs
- ✓ En recensant les compétences des animateurs
- ✓ Echanges de compétences avec des personnes extérieures au centre (parents, intervenants, partenaires, etc...)

- ✓ Mise en place de repas à thème au restaurant scolaire
- ✓ Mettre en place des journées « autonomie »

II Mise en place d'activités de tout type

- ✓ En faisant des activités d'expression
- ✓ En faisant des activités scientifique/nature
- ✓ En faisant des activités manuelles
- ✓ En faisant des activités sportives
- ✓ En faisant des activités culturelles

III- Amener l'enfant à découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles structures

- **En organisant des sorties**
 - ✓ En les préparant de manière pédagogique
 - ✓ En réfléchissant sur des sorties pédagogiques
 - ✓ En évitant les sorties de consommation
 - ✓ En privilégiant les sorties innovantes
 - ✓ En sortant régulièrement du centre (forêt, gymnase, stade, dojo, square,)

Une sortie n'est pas forcément exceptionnel au premier abord mais elle le deviendra grâce à l'intervention pédagogique de l'animateur.

Pour info :

Une journée à l'extérieur comprend obligatoirement :

- ✓ Trousses de secours, fiches sanitaires photocopiées, change, portable chargé, contact de chacun.
- ✓ Repérage et documentation
- ✓ Un temps calme bien organisé
- ✓ Matériel pédagogique si besoin

Le chemin jusqu'au lieu de la sortie doit être un moment ludique de l'activité.

IV - Amener l'enfant à « vivre ensemble »

- **En participant aux règles vie collective**
 - ✓ En participant aux tâches quotidiennes (ex : lors des repas, goûter ...)
 - ✓ En participant au rangement des activités
 - ✓ En proposant des jeux collectifs
 - ✓ En respectant les règles de vie
 - ✓ En mettant en place un système de parrainage primaire/maternelle
 - ✓ En les associant à la préparation des minis camps
 - ✓ En respectant le rythme de vie de chacun

- **En facilitant la mixité filles/garçons**
 - ✓ En proposant des activités où filles et garçons peuvent participer
 - ✓ En faisant un état des lieux des préjugés
 - ✓ En équilibrant les équipes lors des grands jeux ou activités sportive

L'accueil de loisirs : un lieu sécurisant

L'enfant doit se sentir bien au centre, doit pouvoir avoir confiance en l'équipe d'encadrement.

Le centre ne doit pas représenter un danger pour l'enfant qu'il soit moral et/ou affectif.

I - Respecter la sécurité affective, physique et morale de l'enfant

PHYSIQUE

- ✓ En faisant attention au positionnement de l'animateur par rapport à l'enfant
- ✓ En vérifiant que les enfants connaissent les règles liées à une activité spécifique, une sortie ...
- ✓ En vérifiant le matériel (ex : vélos, tentes...) avec les enfants
- ✓ En établissant avec les enfants les règles de vie (lisibles et visibles de tous)
- ✓ En faisant appel à des intervenants extérieur pour des activités spécifiques (ex : canoë, rollers...)

MORAL

- ✓ En étant à l'écoute de l'enfant
- ✓ En faisant attention au positionnement de l'animateur par rapport à l'enfant

AFFECTIF

- ✓ En étant à l'écoute de l'enfant, écouter leurs besoins
- ✓ En faisant attention au positionnement de l'animateur par rapport à l'enfant
- ✓ Etre patient,

II- Respecter les règles d'hygiène

- ✓ En affichant les règles d'hygiène (ex : se laver les mains, tirer les chasses d'eau...) de manière lisible pour tous
- ✓ En montrant l'exemple
- ✓ En choisissant un référent parmi les enfants responsables des sanitaires
- ✓ En gardant un accueil de loisirs ranger et propre

III- L'animateur doit adopter du « bon sens »

- ✓ Préparer en amont les activités, les espaces de vie, et les lieux d'activité
- ✓ Ranger en aval le matériel et les salles d'activités
- ✓ Ne pas laisser d'objets dangereux branchés ou à la portée

- ✓ L'animateur doit être en alerte tout le temps, avoir une bonne tenue devant les enfants et les familles en toute circonstance.
- ✓ L'animateur doit être en mesure d'alerter, guider, diriger un collègue, si sa posture n'est pas bonne ou si celui n'a pas effectué son travail avec exemplarité.

L'accueil de loisirs : un lieu de responsabilisation

L'enfant vient à l'accueil de loisirs pour apprendre à grandir. Il doit prendre conscience qu'il existe des règles de vie collective pour pouvoir ensuite faire des choix.

Au centre l'enfant pourra être orienté, conseillé dans ses propres choix pour pouvoir mener ses projets à bien.

L'animateurs devra proposer des activités de tout type et de manière originale.

I – Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité

- ✓ En parlant des règles de vie avec eux
- ✓ En leur expliquant que certaines règles seront non négociables
- ✓ En affichant les règles de façon visibles et lisible de tous
- ✓ En mettant en place des mots magiques : bonjour, au revoir, merci, s'il te plait
- ✓ En responsabilisant les enfants
- ✓ En les aidant à mieux comprendre la vie, leurs relations avec les autres, à accepter les règles

II- Accompagner l'enfant dans ses choix personnels

A – Inciter l'enfant à faire des choix

- ✓ En proposant plusieurs activités de tout type
- ✓ En prévoyant du temps pour que les enfants puissent se décider
- ✓ En proposant à l'enfant de choisir une activité à l'aide de documentation ou autre et en l'accompagnant dans l'organisation de celle-ci
- ✓ En l'amenant à choisir une activité en fonction de ses envies et non de ses affinités avec un animateur
- ✓ En laissant l'enfant prendre le matériel dont il a besoin

B – Conseiller et orienter l'enfant dans ses choix d'activités

- ✓ En parlant avec les enfants
- ✓ En établissant un climat de confiance, d'écoute
- ✓ En responsabilisant l'enfant par rapport à ses choix
- ✓ En proposant des tâches que l'enfant pourra effectuer

C- Recenser les envies et besoins des enfants

- ✓ En créant d'une boîte à idées
- ✓ En mettant en place un conseil d'enfants par le biais d'un objet pour réguler le temps de paroles des enfants et des animateurs
- ✓ En créant un mur d'expression
- ✓ En leur permettant d'émettre une critique positive/négative sur l'équipe d'animation ou sur l'activité

D- Inciter l'enfant à s'investir dans la mise en place de projets

- ✓ En prenant en compte les demandes de l'enfant
- ✓ En valorisant l'enfant dans sa création de projet
- ✓ En l'accompagnant de manière dynamique dans son projet
- ✓ En le rendant acteur de son projet et non spectateur
- ✓ En adaptant le projet à la tranche d'âge
- ✓ En ayant un objectif précis

Les familles



L'accueil de loisirs : un lieu pour les familles

Pour les familles le centre doit être un lieu accueillant, chaleureux, d'écoute, d'échange, de partage ou elles doivent être en confiance.

Au centre les familles sont mises à contribution dans les projets d'animation en participant ou en étant spectatrices.

I. Impliquer les familles dans la vie du centre

- ✓ En informant les familles de ce qui doit être prévu pour une sortie ou pour une activité spécifique
- ✓ En créant un panneau d'accueil clair et précis
- ✓ En transmettant ce qui s'est passé dans la journée de leur enfant
- ✓ En leur proposant de participer aux activités d'accueil
- ✓ En distribuant les plannings

II. Accueillir les familles de manière chaleureuse et sécuritaire

- ✓ En accueillant les familles avec le sourire
- ✓ En les rassurant sur l'encadrement des enfants
- ✓ En créant une salle expo avec ce que les enfants ont créé
- ✓ En créant des échanges lors du comité consultatif
- ✓ En gérant ses émotions faces aux familles

III. Permettre la rencontre et le dialogue avec les familles

- ✓ En proposant des goûters, petits déjeuners, pique-nique, barbecue, apéritif...
- ✓ En les invitant à participer à certains projets
- ✓ En les conviant aux fêtes parents (spectacle des enfants pour les familles)
- ✓ En proposant des supports de communication où les familles peuvent donner leur ressenti

L'accueil de loisirs : un lieu favorisant l'accueil de personnes en situation de handicap

Les vacances et les loisirs sont un droit pour tous. Elles sont aussi un « espace temporel » favorisant les rencontres, les regards différents. Tout un chacun, doit en profiter de façon maximale dans un environnement adapté à ses besoins particuliers.

Les personnes en situation de handicap peuvent choisir, préparer et vivre leurs vacances, leurs loisirs parmi et avec les autres.

L'accueil est l'affaire de tous les acteurs directement ou indirectement impliqués dans l'accueil (animateurs, directeurs, les autres enfants en situation de handicap ou non, les familles, les agents de restauration, ...)

I. Assurer aux équipes une formation ou une sensibilisation spécifique

- ✓ Faire intervenir des intervenants en situation de handicap ou se rendre dans un établissement d'accueil spécialisé afin de mieux comprendre leur quotidien.
- ✓ Réaliser une formation afin de s'informer des attitudes à adopter, selon les différents handicaps.
- ✓ Sensibilisation sur les différents handicaps
- ✓ Apprendre des types de jeux ou animations adaptés.

II. Favoriser l'accueil d'une personne en situation de handicap

- ✓ Sensibiliser les équipes aux traitements médicaux et précautions à prendre, en amont du séjour.
- ✓ Faire une visite des locaux en amont, prise de repères (rampe d'accès, toilettes handicapés)
- ✓ Accompagner l'enfant dans son épanouissement personnel pour l'aider à s'intégrer avec les autres enfants
- ✓ Accueillir et rassurer la famille, créer un climat de confiance

III. Préparer, respecter et adapter

- ✓ Mettre en place des aménagements adaptés.
- ✓ Adapter les activités et le rythme de la journée en fonction du handicap
- ✓ Sensibiliser les autres enfants du groupe, afin d'éviter les moqueries (expliquer, rassurer, accompagner,...)
- ✓ Se concerter en équipe, avant d'engager des actions envers ce type de public
- ✓ Prise de contact avec les professionnels en charge de l'enfant (kiné, éducateur spécialisé, etc..)
- ✓ Mise en place d'activités spécifiques (basket fauteuil, cécifoot, langage des signes,...)

9/Le Rôle de chacun

	Directeur	Directeur adjoint été	Animateurs
Gestion partie administrative (CAF, Papiers CE, Budget,)	x		
Gestion équipe d'animation globale (adjoints + anims)	x		
Trajet en minibus (camp, piscine,)	x	x	x
Lien avec la mairie, les élus	x	x	
Aide à la menée de réunion	x	x	x
Commande matos, pharmacie	x	x	
Organisation Fête Parents	x	x	x
Missionner les volants (piscine, régie camping,)	x	x	
Recrutement animateurs	x	x	
Communication enfants, familles	x	x	x
Sécurité physique, morale et affective de l'enfant	x	x	x
Etre adulte, montrer l'exemple	x	x	x
Respecter les lois et réglementations de ce pays	x	x	x
Suivi et Evaluation stagiaire	x	x	x
Réaliser le TAM	x	x	
Prendre des inscriptions	x	x	
Lien avec les partenaires externes et internes	x	x	x
Ravitaillement sur les camps et visite	x	x	x
Tableau d'heures	x	x	
Fermeture bureau	x	x	
Bons administratifs	x	x	
Trouver des camps, repérage	x	x	X pour les repérages
Aider, conseiller	x	x	x
Elaborer le projet pédagogique suivant le projet éducatif	x	x	
Gestion ménage	x	x	
Pointage définitif	x	x	
Gère sa fatigue	x	x	x
Fiche enfant / fiche sanitaire	x	x	x
Savoir gérer les imprévus	x	x	x
Ponctualité	x	x	x
Gestion entre équipe	x	x	x
Gestion régie matérielle	x	x	
Gestion machine à laver	x	x	
Bilan final	x	x	x
Appel chiffres restaurant scolaire	x	x	
Gestion des plannings activités	x	x	
Gestion des stocks alimentation (goûter, camp,...)	x	x	
Course	x	x	X volant

Animer des projets d'animations et des activités variées			x
Etre force de proposition en réunion			x
Travailler en équipe	x	x	x
Mettre en place des règles de vie			x
Respecter le règlement intérieur de la structure	x	x	x
Jouer	x	x	x
Penser aux enfants avant tout	x	x	x
Pointer correctement sur les tablettes			x
Fermeture des salles, fenêtres, portails			x
Ranger, nettoyer matériel			x
Préparer sortie ou matos camp			x
Retour caisse « goûter », faire la vaisselle			x
Respect hygiènes locales	x	x	x
Elaborer les moyens du projet pédagogique	x	x	x
A l'écoute des enfants	x	x	x
Qui n'a pas un rôle de copain	x	x	x
Communiquer les effectifs			x
Elaborer les plannings d'activités			x
Bilan et évaluation	x	x	x
Trouver des thèmes et sorties, repérage	x	x	x

10/Evaluation du projet pédagogique

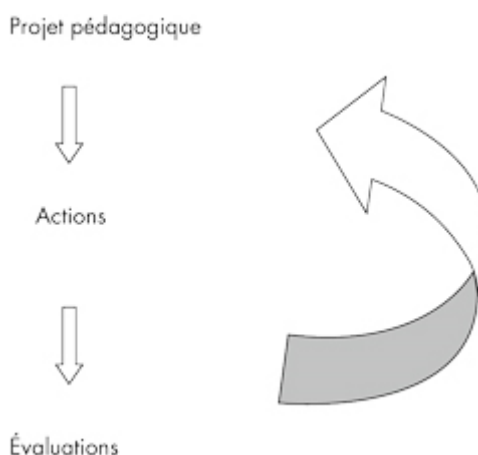
La session du centre de loisirs vient de se terminer. Le projet pédagogique conçu a été suivi, les actions réalisées : voici le temps de leur évaluation et du bilan... Parce qu'elle permet de mieux comprendre ce qui a été réussi, mais aussi de faire le point des erreurs commises pour **améliorer les actions futures**, l'évaluation est un acte important, aussi bien pour hier que pour les projets à venir.

Évaluer le projet pédagogique, c'est, en prenant du recul par rapport au quotidien, constater si les objectifs visés par le projet éducatif ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces. Évaluer, c'est, en comparant les résultats attendus aux résultats obtenus, mesurer leur écart et **travailler à le réduire**.

Définition de l'évaluation

Évaluer, c'est mesurer, **apprécier la valeur, l'efficacité du projet** ou de l'action, sa mise en œuvre, ses résultats en regard des objectifs initialement prévus.

Pour clarifier les objectifs, les actions à venir et leur inscription dans le projet éducatif, on commence à travailler l'évaluation dès le début de l'élaboration du projet pédagogique ; c'est un travail en boucle.



L'évaluation de la réalisation du projet pédagogique permet de :

- mesurer le degré de satisfaction du public ;
- prendre le temps de discuter en équipe, analyser ce qui s'est passé ;
- communiquer à tous (supérieurs hiérarchiques, élus, parents, partenaires...) sur ce que l'on a réalisé ;
- rendre lisible auprès des financeurs les projets et actions ainsi subventionnés ;
- corriger, modifier si besoin est, le projet pédagogique et les actions.

11/Evaluation des objectifs

12/Fonctionnement 2024/2025

L'équipe

L'équipe de direction sera composée :

- 1 directeur

L'équipe pédagogique du centre de loisirs sera composée en février

- 4 animateurs pour le centre maternel
- 4 animateurs pour le centre primaire

Le public

Nous accueillerons des enfants de 3 à 12 ans.

Ces enfants seront répartis par tranche d'âge, à savoir :

- Un centre maternel de 32 enfants
- Un centre primaire de 36 enfants

Le centre de loisirs accueillera au maximum 70 enfants.

La majorité des enfants et de leurs familles habite la commune de Vineuil. Cependant, une part des enfants vient des communes voisines.

Les horaires

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Un accueil de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30 est proposé aux parents. Avec une ouverture de portail toutes les 30 min.

L'équipe fonctionne par roulement pour les accueils.

Situation géographique

Le centre de loisirs de Vineuil se situe à proximité du centre ville.

Le centre aura à sa disposition :

- Pour le centre maternel

1 salles d'accueil, 1 salles de repos, 3 salles d'activités, une cour, une salle de motricité et une salle de sieste).

- Pour le centre primaire

1 salle d'accueil, 1 préau, une salle de motricité et une cour, 3 salles d'activités.

13/thème

Lors de la réunion, les animateurs ont choisi de travailler sur un projet commun, après concertation le thème choisi est :

Prendre des notes



Accueil de loisirs sans hébergement

ALSH Vineuil

Rue des écoles

41350 Vineuil

02-54-42-74-80

animations.vacances@vineuil41.fr

www.vineuil41.fr